

LA 6^E ÉDITION DES RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME FLUVIAL SERA ARLÉSIENNE !

Provence Tourisme a le plaisir d'annoncer la sélection d'Arles pour accueillir la 6^e édition des Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial, organisée par Voies navigables de France, qui se dérouleront en novembre 2022.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF) a sélectionné la candidature portée par Provence Tourisme au nom d'un collectif composé du Département des Bouches-du-Rhône, du Syndicat Mixte Provence Fluviale, de la commune d'Arles, de l'office de tourisme Arles Camargue, de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, du Club de la Croisière Marseille Provence et avec le soutien de la Région Sud.

Ce collectif a su unir ses forces pour convaincre VNF de la pertinence de la candidature arlésienne et garantir un événement à la hauteur de leurs ambitions : fédérateur, professionnel et convivial.

UN RENDEZ-VOUS UNIQUE EN FRANCE

Organisées depuis 2011 par Voies navigables de France, les **Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial (RNTF)** rassemblent les acteurs publics et privés, français et européens, du tourisme fluvial ainsi que tous les acteurs économiques liés à la voie d'eau.

Seul événement 100% dédié à cette activité en pleine expansion, les RNTF s'adressent à tous ceux qui souhaitent développer leur offre touristique fluviale, leur réseau de clients, fournisseurs, collectivités et partenaires touristiques autour de projets identifiés.

Ces rencontres sont à la fois, pour les participants, une occasion d'enrichir leur réseau, de s'informer sur les nouvelles techniques et tendances, et de trouver de nouvelles sources d'inspiration.

Ce sont plus de 500 acteurs de la filière qui sont attendus. Une belle valorisation de la Provence fluviale !

« Les RNTF à Arles sont un formidable coup de projecteur sur notre destination et son futur fluvestre ! Cette candidature nous l'avons portée et défendue ensemble, et s'il est évident que les multiples atouts de notre destination ont joué en notre faveur, c'est aussi la force du collectif dont nous avons su faire preuve qui a permis de décrocher ce sésame. Avec le Syndicat Mixte Provence Fluviale, nous avons fait de notre gouvernance unique une force. Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Martigues : ce sont quatre villes escales de la Provence fluviale qui mutualisent leurs ressources au bénéfice d'une démarche ambitieuse, portée et soutenue par le Département. Les Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial seront l'accélérateur de tout un territoire sur ce marché à fort potentiel. »

Danielle Milon
Présidente
Provence Tourisme

LA FORCE DE NOTRE CANDIDATURE

- Un projet monté autour d'un collectif fort
- Des partenaires structurés aux expertises multiples et complémentaires
- Un savoir-faire événementiel
- Une destination fluvestre émergente et prometteuse
- Une destination engagée sur le tourisme responsable
- Un territoire unique, trait d'union entre fleuve et mer

LES BOUCHES-DU-RHÔNE, DESTINATION DE CROISIÈRE FLUVIALE

- Plus de 95.000 passagers sur le bassin Rhône-Saône en 2019
- Arles : escale la plus fréquentée dans les Bouches-du-Rhône
- Un rayonnement sur le territoire : 800 escales de paquebots en 2019 dans les 4 ports fluviaux (Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Martigues)

LA POLITIQUE FLUVESTRE EN PROVENCE

Le Département a impulsé une démarche collégiale avec les collectivités, les professionnels du secteur, les concessionnaires de la voie d'eau autour d'un objectif commun : construire une destination de qualité, homogène et complémentaire en termes d'offres et de services.

Ainsi, c'est tout un territoire qui mutualise ses ressources humaines et financières au bénéfice d'une démarche atypique et ambitieuse, pour mener à bien l'aménagement, la gestion des escales, la construction de l'offre touristique et sa promotion. Afin de bénéficier d'une gouvernance unifiée et d'un développement en complémentarité, le Syndicat Mixte Provence Fluviale (SMPF) a été créé le 30 septembre 2019 et porte désormais le projet sur les quatre villes escales de la Provence fluviale : Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Martigues.

C'est à Arles que le Rhône se sépare en grand Rhône et petit Rhône formant ainsi un delta : la Camargue. Ce fleuve qui a donné son nom à notre département a toujours été lié à notre ville. Ses habitants ont toujours vécu avec lui, ils en supportaient ses colères, ses crues régulières, mais ils appréciaient aussi la source d'eau abondante qu'il représente dans une région qui en manque cruellement : la Provence.

Arles et le Rhône c'est aussi l'économie avec, très tôt, une activité portuaire importante. C'est peut être la plus grande richesse que le fleuve nous a apportée. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre avec le développement du tourisme fluvial, filière importante pour notre territoire... Bienvenue à Arles !

Patrick de Carolis
Maire de la ville d'Arles

Accueillir les RNTF à Arles représente une occasion unique de valoriser toutes les richesses de la Provence fluviale et la mobilisation de tout un territoire pour promouvoir un tourisme « fluvestre » de qualité.

Sur les bords du Rhône, aux portes de la Camargue, Arles permettra aux nombreux participants de découvrir l'hospitalité et l'authenticité provençales !

Jean-François Suhas
Président
Club de la Croisière Marseille Provence

Contact presse : Christelle Giudicelli • cgiudicelli@myprovence.fr • Tél. 04 91 13 84 14